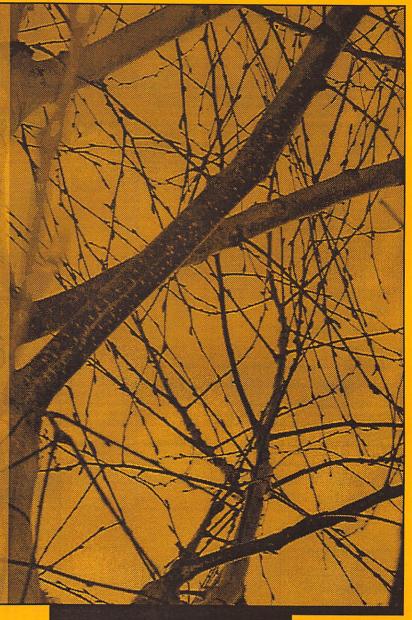


# ESI, L'ÉCHO - L'ÉCHO

Vol. 7 nº 5 Mai 2000

# SOMMAIRE

Semaine des cercles de Fermières 3
La petite histoire
Programme jeunesse 6
Lettre ouverte 7
Association des Blais
Chronique pastorale 11
La Francolière
Bibliothèque du Rocher 15
Bernard Voyer 17
Avis de recherche
Bernard Voyer: commentaires 18-19
Inscription au base-ball
Jeux de L'Écho
L'Écho municipal



mai

2000



C.P. 321 Saint-François (Québec) — GOR 3A0 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

## EZ

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le 13 de chaque mois

#### **ADMINISTRATEURS**

Président	259-2659
Vice-présidente	259-2433
Trésorière	259-2982
Secrétaire	259-7536
	Vice-présidente Trésorière

**DIRECTEURS** 

Réiean Cloutier 259-2567 Conrad Lamonde 259-7295 Gary Gendron 259-7498

Publicité

Réiean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie, Louise Bonneau, Sylvie Allaire,

Marly Girard, Sophie Boissonneault,

Jérôme Boissonneault

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie Bernier, Montmagny



auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS	PUBLICIT	TAIRES
	Coût MENSUEL	Coût annuel
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS		

# Nos de téléphone importants

Ambulance911
CLSC Antoine-Rivard248-1518
Feu911
Municipalité259-7228
Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
Tel-Jeunes 1-800-263-2266





Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

# Semaine des cercles de Fermières du Québec

Les Fermières de St-François soulignent la semaine des cercles de Fermières du Québec à l'occasion d'un souper spaghetti auquel toute la population est conviée. Le souper sera suivi d'une conférence avec un horticulteur monsieur Maurice Poirier des ''Serres du Canton». Cette activité aura lieu le 10 mai 2000 au centre des loisirs de St-François. Le souper sera servi à 17h30; suivi de la réunion et de la conférence vers 20h.

#### Prix

- Souper et soirée 7\$
- Soirée et conférence 2\$

Vous pouvez vous procurer des cartes pour le souper auprès des membres du conseil.

- Jeannine Forgues B.	259-7688
- Julienne Corriveau	259-7692
- Rose-Anne Laliberté	259-7524
- Mireille Fournier A.	259-7526
- Denise St-Pierre	248-7338

De plus, les Fermières pourront payer leur abonnement pour 2000-2001. Payable en mai ou juin:

abonnement				20\$
support finan	icier			.1\$
total:				21\$

Nous vous attendons en grand nombre le 10 mai pour le souper et la conférence.

# La petite histoire d'une grande Association

Les Cercles de Fermières du Québec (CFQ) sont à l'origine des créations du ministère de l'Agriculture. En effet, c'est à deux agronomes, MM. Alphonse Désilets et Georges Bouchard, que l'on doit la création des premiers Cercles, en 1915. Cette année-là, cinq Cercles voient le jour: Chicoutimi, Roberval, Champlain, Saint-Agapit et Plessisville. Quatre ans plus tard, alors que se tient à Québec le premier Congrès général, l'Association compte déjà 23 Cercles. On décide alors de créer le premier périodique officiel des CFQ: La bonne fermière.

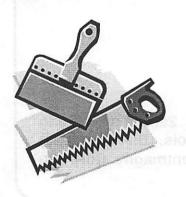
En 1922, au moment du deuxième Congrès général, les CFO

dénombrent 70 Cercles et plus de 5 000 membres. On adopte alors les premiers Statuts et règlements stipulant que les CFQ relèvent du ministère de l'Agriculture. Monsieur Alphonse Désilets en sera le premier directeur, appuyé de Mlle Anne-Marie Vaillancourt, qui lui succédera en 1929 et se consacrera aux CFQ jusqu'à sa mort, en 1953.

L'éclosion phénoménale des Cercles ne semble pas vouloir s'étioler. À preuve, lors du troisième Congrès général, en 1927, l'Association compte 112 Cercles. A partir de cette année-là, le Comité exécutif des CFQ n'a plus de présidente et devient un comité consultatif du ministère de l'Agriculture.

Dans les années 1930, crise oblige, les membres des CFQ se servent des connaissances artisanales acquises au sein des Cercles pour faire du neuf avec du vieux. Mais elles mettent aussi leur créativité à contribution et donnent ainsi un nouvel essor à l'artisanat québécois.

Suite à la page 5

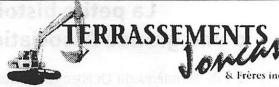


# Pour vos projets en rénovation et construction

Venez rencontrer nos conseillers en matériaux de construction

Dominique et Serge André Bordeleau Jacques Garant St-François La Durantaye Berthier-sur-Mer CO-OP

259-7715 884-2802 259-7718



- EXCAVATION TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

- · Choix varié de matériel naturel. tamisé, concassé
- ESTIMATION GRATUITE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

INFORMEZ-VOUS

- · Terre noire
- Vente et installation de fosses septiques · Sable et gravier

· Pierre

241.

route

 Représentant installeur autorisé système

Rés.: Martin

248-2585 Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

Normandie, Montmagny 248-6889

Tél.: bur.: 418-248-2585

Rés.: Daniel 248-7818

Fax: 418-248-8387

#### Nous concevons et fabriquons «votre» maison ou chalet pré-usiné

#### Offrez-vous la garantie de:

- maison sur mesure
- budget respecté
- support technique complet du début à la fin
- service après-vente personnalisé
- confiance et fiabilité

#### Produit Laprise inclus:

- · Charpente
- Portes et fenètres
- Isolation
- Pinition intérieure et extérieure
- Armoires



240, des Ateliers, Montmagny autoroute 20, sortie 376 248-0401/1-800-463-1107

Heures d'ouverture du lundi au jeudi: 9h à 21h vendredi et samedi: 9h à 16h

Vente et adm.: 418-259-7721

418-259-7725 Fax:

Québec: 1-800-463-7022 Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU · LÉPINE

25, rue de L'Étang Saint-François, (B.P. Morigeau) Cté Montmagny, G0R 2G0

# La petite histoire d'une grande Association Suite de la page 3

D'ailleurs, la conservation et la transmission du patrimoine artisanal constituent encore, avec l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, la raison d'être des CFO.

En 1940, alors que les Québécoises obtiennent le droit de vote, s'enclenche une période déterminante pour les CFQ: l'organisation des Cercles en Fédérations. Il y a alors 28 000 membres et 645 Cercles. Cependant, la constitution de ces instances intermédiaires sur la base des fédérations agronomiques plutôt que selon les subdivisions diocésaines soulève l'ire du clergé qui crée, en 1945, une association concurrente : l'Union catholique des Fermières. L'objectif avoué de l'entreprise est de sonner le glas des CFQ.

La ponction exercée sur les CFQ par cette organisation concurrente varie beaucoup selon les régions et la détermination des évêques. Quinze ans plus tard, le clergé doit se rendre à l'évidence : les CFQ sont là pour rester et demeurent aujourd'hui l'Association de femmes nº 1 au Québec.



Les temps changent et l'Association aussi. Avec 1960 et la Révolution tranquille, le ministère de l'Agriculture se désengage progressivement des CFQ. L'Association se réorganise donc et apprend à se servir de sa force de frappe pour donner leur juste place aux femmes dans une société où tout reste encore à faire en matière de condition féminine. Dès 1960, un Conseil général élu annuellement par les présidentes des 23 Fédérations, fait le suivi des affaires de l'Association entre les Congrès. Pour la première fois depuis 1927, les CFQ ont une présidente, Mme Charles Gosselin.

Puis, progressivement, l'idée d'incorporer les CFQ et de doter l'Association d'une charte bien à elle fait son chemin. C'est chose faite le 22 mai 1968.

En 1978, les CFQ publient le premier d'une longue série de livres de recettes : Les Recettes des Fermières du Québec. Il y aura aussi La Table en fête, en 1987, puis les quatre volumes Qu'est-ce qu'on mange? , à partir de 1989. Puis, à partir de 1990, l'Association aura sa revue officelle, l'Actuel, qui se féminisera en l'Actuelle cinq ans plus tard.

Au tournant des années 1980, les CFQ connaissent leur apogée, avec environ 850 Cercles et 75 000 membres. C'est pourquoi, en 1988, l'Association se dote d'un Siège social, à Longueuil, où s'affairent deux employées permanentes.

Autrefois à vocation essentiellement agricole, le Cercle devient une véritable école de vie, avec des cours touchant à tous les horizons, de l'artisanat à la santé, en passant par les communications et l'administration.

En route vers leur centenaire, les CFQ évoluent comme ils l'ont toujours fait, dans un heureux mélange d'ouverture d'esprit et de valeurs sûres.

Ne manquez pas de consulter le site officiel des CFQ: www.cfq.qc.ca



mai 2000

# Programme jeunesse : carrières en tourisme Un emploi en tourisme

t'intéresse?

Pour une troisième année consécutive, le Service de la formation

continue du cégep de la Pocatière et le Centre d'études collégiales de Montmagny en collaboration avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme offre l'opportunité aux entreprises touristiques des MRC de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet et de Montmagny, de donner un coup de pouce aux jeunes de la région.

En effet, par le Programme jeunesse: Carrières en tourisme, les candidats sont appelés à participer à une sélection qui pourrait les faire bénéficier d'une formation de quatre semaines sur les aspects généraux des carrières en tourisme, d'un entraînement subventionné de 90 heures de travail, tout en étant intégrés dans une une entreprise de la région pour

un minimum de 450 heures en emplois.

Les emplois offerts aux candidats se situent le plus souvent à l'intérieur des limites de la MRC des participants et correspondent autant que possible aux attentes des candidats ainsi que celles des entreprises.

Les participants doivent: être âgés de 18 à 29 ans, détenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, avoir terminé leurs études et être en mesure de se déplacer par leurs propre moyens sur les lieux du travail.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Simon Huard, au (418) 248-7164 poste 202



Plâtrage

Yvon Rémillard

Peinture int. et ext.

1, rue Boivin Saint-François

Résidentiels

Tél: (418) 259-2415



# LOUIS-M. GARAN

CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing Parainnage d'entreprises Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616



# PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

6

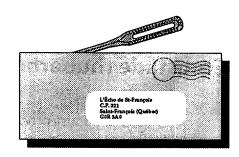
# Gens de St-François: Réveillons-nous!

Je constate qu'on ne surveille pas assez de près ce qui se passe au Conseil municipal. Comme d'habitude, on fait confiance beaucoup trop souvent, sans intervenir. Je pense que si on continue dans ce sens, on le regrettera profondément.

Nous avons assisté dernièrement à une réunion du Conseil, qui ce soir-là, avait sur la planche trois dérogations mineures concernant des projets d'agrandissements dans le secteur agricole.

Le premier projet nous concernait grandement, et cette réunion devait accorder ou refuser encore un agrandissement porcin à 160 mètres de nous. Nous étions les seuls à revendiquer, c'est très décevant, car après coup, tous les gens de St-François se plaignent de la qualité de vie. Nous sommes revenus très déçus, tout est décidé d'avance, on ne tient même pas compte des gros problèmes que cela cause.

Personne au Conseil, ce soir-là, n'a semblé comprendre notre situation, ce n'est presque plus vivable



et on accorde encore des permis, sans respecter les règlements en place. Je pense que ce n'est pas équitable pour les autres qui ont demandé et à qui on a jugé bon de refuser.

On n'a plus de qualité de vie, alors que sera-t-elle pour la relève et pour nos petits-enfants surtout?

Par cet écrit, je ne veux pas la guerre mais la bonne entente, la compréhension et le respect des gens surtout.

Alors, merci de me lire et voyons-y!

Une concitovenne Lise D. Paré

# Association des Blais d'Amérique

Cher descendant direct ou par alliance de l'ancêtre Pierre Blais.

Que vous portiez le nom de Blais ou tout autre nom, si vous êtes un ou une descendant(e) de l'ancêtre pionnier Pierre Blais, cette invitation vous concerne. Il y aura en effet 300 ans l'an prochain que décédait Pierre Blais, notre ancêtre pionnier de qui descendent tous les Blais d'Amérique. C'est à partir de ça que nous est venue l'idée de souligner cet événement au cours de l'an 2000 dans le contexte d'une fête visant à regrouper ses descendants sur les lieux même où il s'établit en 1667 à St-Jean, Ile d'Orléans.

#### Détails de la fête

Le premier ralliement des Blais aura lieu dimanche le 3 septembre 2000 à l'Île d'Orléans, à proximité de la terre ancestrale. Les activités suivantes sont prévues au programme: Le lancement de deux ouvrages à la Maison des Aïeux à Ste-Famille, I.O.

1. ouvrage portant sur l'histoire et la généalogie descendante (3 générations) de Pierre Blais. (versions en français et en anglais);

2.ouvrage portant sur l'ascendance de Raoul Blais et la descendance du couple Raoul Blais/Léda Morin.(publié en français);

-Le dévoilement d'une plaque commémorative sur le lieu même où notre premier ancêtre, Pierre Blais a vécu à St-Jean, Ile d'Orléans;

-Le cocktail de bienvenue et la prise d'un repas en commun.

-L'assemblée annuelle des membres de l'Association des Blais d'Amérique.

Plus de précisions sur le programme vous seront fournies d'ici quelques mois(sites des diverses activités, horaire de la journée, cartes géographiques, facilités de logement, coût du repas, etc. Plusieurs groupes de travail sont déjà à l'oeuvre pour planifier et prendre charge des divers aspects de ces fêtes.

## L'Association des Blais d'Amérique

Pour encadrer les fêtes de l'an 2000 et assurer une continuité d'organisation au sein de la descendance des Blais, il y avait lieu de créer une association familiale et cela est maintenant une réalité. Ses principaux objets sont le regroupement de tous les descendants de Pierre Blais, où qu'ils soient dans le monde et la création d'une banque de documentation généalogique et historique portant sur les Blais. Tel que prévu par la Loi, l'Association est présentement dirigée par un comité provisoire composé de Pierre

Suite à la page 9

# La recette des Fermières

# Croustade rhubarbe

4 tasses de rhubarbe non pelée

1 jello aux fraises (petit)

2 c. à table de jus d'orange

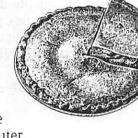
1/2 tasse de farine

1/2 tasse de gruau

1/2 tasse de cassonade

1/2 tasse de beurre

Disposer la rhubarbe dans un plat de 8 x 8 allant au four. Ajouter le jello et le jus. Mélanger la farine, le gruau, la cassonade, le sel et le beurre jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure grossière. Ajouter sur la rhubarbe.



Cuire à 375 °F, 35 minutes.



# Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

**418**) 248-3358

## ASSURANCE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



C. d'A. Ass.



Judith Rémillard



Denise Prévost souscriptrice

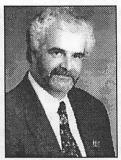
**AUTO - HABITATION - COMMERCE** 

ASSURANCE DE PERSONNES VIE - SALAIRE - PLACEMENTS



Armagh

469-2176



Réal Fontaine, avc Représentant en épargnes collectives

Un choix de confiance



# Association des Blais d'Amérique

#### Suite de la page 7

Blais, Simon Blais et Roland Blais, signataires de la demande d'incorporation. Le comité verra, dans les meilleurs délais, à tenir une première assemblée générale des membres, dite assemblée officielle de fondation. L'Association élira alors les cinq membres appelés à former le conseil d'administration et à adopter ses règlements de régie interne.

#### La plaque commémorative.

L'installation d'une telle plaque implique des frais évalués aux environs de 1500\$ à 2000\$, ce qui comprend la fabrication, le montage et la pose. Le texte de la plaque pourrait ressembler au modèle cidessous et le monument serait installé en bordure de chemin sur les lieux même de la terre ancestrale à St-Jean, Ile d'Orléans. Notez que le modèle final pourra être quelque peu différent de celui-ci, fonction des coûts et des possibilités techniques de réalisation.

Arrivée en Nouvelle-France en septembre 1664, c'est sur ce lot que s'est établi, en juin 1667, l'ancêtre pionnier Pierre Blais (1639-1700)
À son hommage de même qu'à celui de ses épouses Anne Perrot (1647-1688) et Élisabeth Royer (1669-1715)
Tous leurs descendants d'Amérique se souviennent -3 septembre 2000



#### **\$0\$-Finance**

Comme vous pouvez l'imaginer, une telle organisation exige beaucoup d'énergie et, il faut s'y résigner, de nombreux déboursés. Plutôt que d'exiger une cotisation annuelle, le comité a cru opportun de plutôt compter sur la solidarité et la générosité afin d'accumuler une somme de départ permettant de couvrir les frais de la fête comme telle et les autres dépenses prévisibles (incorporation, courrier, recherche de noms, publication d'un bulletin de liaison pour les membres, etc.)

Les donations volontaires reçues à ce jour tendent vers un don moyen de 25\$ incluant votre membership jusqu'au 31 décembre 2000.

Si nous pouvions créer une banque initiale de quelque 5000\$, cela permettrait de couvrir les dépenses de l'an 2000 et d'avoir encore quelques milliers de dollars en réserve. Une telle approche offre un autre avantage d'importance: la cotisation annuelle pourrait être fixée à un niveau relativement bas et ne commencerait qu'à compter du 1er janvier 2001. Un appel particulier vous est donc lancé pour nous aider à nous partir sur le bon pied.

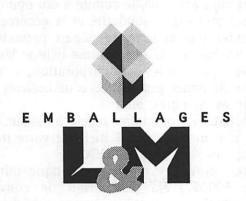
#### Fiche d'enregistrement et de don volaontaire

Veuillez adresser votre contribition volontaire établie à l'ordre de: Association des Blais d'Amérique tout en y joingnant votre adresse complète et postez à l'adresse suivante: ssociation des Blais d'Amérique, 123 Mgr Dumas, Loretteville, Qc, G2B 2Z6.

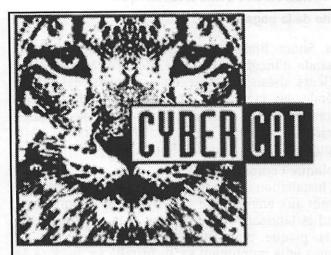
Roland Blais, Association des Blais d'Amérique



mai 2000



Tél.: 418-**259-7710** Fax: 418-**259-7725**  Saint-François (B.P. Morigeau) Montmagny, Québec GOR 2G0



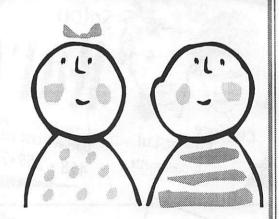
Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

# NOUVELLE GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL



798 Chemin de la Rivière-du-Sud, Saint-François Reconnue par le CPE ENFANT BONHEUR

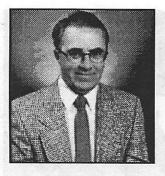


Maintenant ouvert!

Places disponibles à 5.00\$ par jour

Pour information: Hélène 259-2929

10



# Regard sur la presse

L'Écho de St-François fait partie de ces 90 publications locales sous l'étiquette de journal communautaire et répandues à travers la

province... et St-François est du nombre. C'est ce que j'ai lu dans le numéro d'avril dernier... Il convient de féliciter et de remercier les administrateurs: on voit la liste de ces personnes au revers de la page couverture: j'en ai compté 21; ils collaborent à divers titres. De mois en mois, ils remettent l'ouvrage sur le métier. Ce chiffre de collaborateurs ne comptabilise pas des correspondants qui, comme moi, alimentent les pages de la publication.

Qu'est-ce-qu'un journal communautaire? À mon humble avis, pour y avoir aussi participé ailleurs, je vois cette production fonctionnant sur une base volontaire et bénévole, avec les moyens du bord, et montrant un visage de notre société: tant pour l'information que pour la motivation. Et il se peut que cet organe sorte de nos frontières et voyage à l'extérieur, créant ainsi un lien d'appartenance à la communauté originelle et maternelle.

Et nous, public, sommes-nous des lecteurs assidus, d'un couvert à l'autre? ou d'une page ou deux en particulier choisie à travers? Sommes-nous aussi des participants disposés à remplir une colonne ou deux,afin de mieux refléter l'âme profonde de notre milieu? Sommes-nous prêts aussi à participer financièrement à cette oeuvre?

Vous me direz que ce n'est pas de mes affaires, le propos que je tiens là. Personne ne me l'a demandé ou soufflé non plus. C'est là du grand monde. Je n'ai pas à m'immiscer dans l'administration interne de la chose, bien sûr. D'autre part, si je regarde l'ensemble

des médias commerciaux (ou grande presse), de notre pays, je déplore deux choses, qu'il me plaît de partager avec vous. La première: la préférence presque exclusive donnée à la mauvaise nouvelle. Que ce serait rafraîchissant et oxygénant que de lire ou se faire raconter qu'il y a aussi des mariages réussis, qu'il y a des parents qui aiment leurs enfants; qu'il y a des gens et des entreprises honnêtes; qu'il y a des artistes qui font vibrer le peuple par des créations pleines de beauté et de grandeur; qu' il y a des sportifs dignes d'admiration pour la jeunesse; qu'il y a des hommes et des femmes d'Église tout donnés à leur vocation; que les politiciens ne sont pas tous pourris, etc. La deuxième: la place nulle ou quasi nulle accordée à la vie des Églises dans les grands médias. Quand il y a mention des Églises, c'est la plupart du temps assortie a un scandale, comme s'il n'y avait que ça. Dernièrement, il y a eu la visite du Pape en Terre Sainte.

Nos médias, ici au Québec, ne nous ont montré que quelques images fugitives. Ils n'ont pas envoyé sur place des équipes chevronnées pour faire un reportage étoffé sur les propos et les actes du Pape, ambassadeur de la paix. Et pourtant, il a fait un parcours sans faille, sur un territoire miné par toutes sortes de divisions très émotives. Je ne fais pas d'extrapolation téméraire en avançant que si le Pape était tombé à terre ou avait échappé une parole malencontreuse, la chose aurait été rapportée ad nauseam, par une presse plus avide de frisson et de sensation que de vérité et de respect de l'intelligence des gens.

Si les médias se posent comme des juges et disent le dernier mot, méfions-nous, soyons avertis. Il y a aussi un côté du mur exposé à la lumière, qui lui, est resté dans l'ombre de leur reportage.

Robert, curé



mai 2000

# www.modedemploilejournal.qc.ca

# Bien plus qu'un site d'emploi!

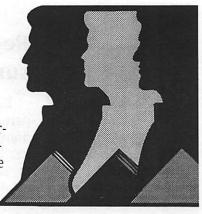
Enfin! Voici un site Internet qui prend vie cette semaine. Le site du Mode d'emploi en fera jaser plus d'un. Il s'adresse aux chercheurs d'emploi, aux professionnels, aux entrepreneurs, aux dirigeants d'entreprises et aux écoles.

Le site du Mode d'Emploi est un outil à travers lequel, Oui! les visiteurs pourront parcourir les emplois répertoriés, mais aussi découvrir tous les points de distribution du journal, avoir accès à notre liste de chercheurs d'emploi et se tenir au courant des nouvelles formations offertes dans tous les secteurs d'activités. C'est une plate-forme de rencontres entre les employeurs et les futurs employés.

Toute la population est concernée par le Mode d'Emploi. Le chercheur actif d'emploi, le professionnel, l'entrepreneur et l'employeur y trouvent de l'information sur l'emploi, mais aussi sur la formation et l'entrepreneuriat.

Le Mode d'Emploi ce n'était, depuis 1998, qu'un journal. Maintenant, c'est aussi un site Internet. Ce vent de renouveau permettra au Mode d'Emploi de répondre à une demande sans cesse croissante de la part des lecteurs.

N'hésitez donc pas, parlez-en à vos voisins...



# MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

Transport général
Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest Saint-François, Qc GOR 3A0

Tél.: 418-2

418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Pour un choix des plus variétés, pour l'achat de vos outils de jardinage et déneigement, offrez vous les



Canada ARAN

AAMES"

TRUE TEMPER

SPEAR & JACKSON WOO

# Un voyage aux îles

Du 19 au 25 juillet, les Madelinots vous invitent à venir partager leur amour de la mer, de la musique et de la bonne cuisine. Embarquezvous pour un voyage au

bout du monde avec l'impression d'être chez vous!

Coûts: 898\$ par pers/ occ.double/ 17 repas inclus. Pour réservation et information, contactez Mme Yvette Lamonde au 418-259-7849.

# Le Club de l'Âge d'or

Le dîner de fin d'année du Club de l'Âge d'or aura lieu le mercredi 24 mai, au restaurant de la plage à Berthier. Après le dîner, les activités habituelles se continueront au local du Club. S'il vous plaît, réservez avant le samedi 20 mai. Coût: 6\$ pour les membres.

Bienvenue à tous les membres.

# Film d'information sur les OGM

En collaboration avec le Centre d'études collégiales, il y aura à Montmagny la projection du film "Main basse sur les gènes" produit par l'O.N.F., mardi le 2 mai à 19h au 115 Taché Est. Coût d'entrée: 3\$ et gratuit pour les étudiants. M. Marcel Roy, agronome sera présent à titre de personne-ressource.

# **Association des familles Fortier**

L'association des famiiles Fortier inc. vous convie à son premier rassemblement de familles le 15 juillet 2000 dans la ville de Québec. Une occasion unique pour vous de fraterniser avec les descendants d'une des grandes familles-souches de l'Amérique du Nord. Pour informations, veuillez communiquer avec Jean-Yves Fortier au (418) 667-5828, consultez notre site Internet à: http://familles. fortier.net ou à l'Association des familles Fortier inc. C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2.

# Message de Étienne

Bonjour,

L'article de la Charte des droits et des devoirs que nous travaillons pour le mois de mai, c'est «J'ai droit à un enseignement de qualité dans un climat de calme et de respect.



#### La chaîne en dé"lire"

Voici les gagnants qui gagnent un bon d'achat à la

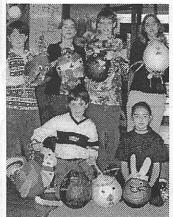
Librairie Livres En-tête:

Maternelle: Raphaëlle Lesieur

1ère année : Tommy Thibault Bélanger

2º année : Audrey Bonneau 3º année : Émilie Blais 4º année : Pier-Luc Lemieux 5º année : Dave Rémillard 6º année : Étienne Morin

#### **Pâques**



Pour Pâques, nous avons changé d'activité. À la place de faire des ateliers, on a fait des «pinata», un par classe. Ils font ça au Mexique le jour de Noël. C'est un ballon gonflé, on lui ajoute des bandelettes de papier journal avec une colle spéciale. Puis, après quatre ou cinq couches, nous avons percé un trou dans le ballon pour y

mettre des petites surprises et nous avons recommencé à le couvrir et le décorer en oeufs de Pâques, de lapins, de poussins. Nous avons passé plusieurs midis à les faire avec les enseignantes responsables, notre concierge et Mélanie Gagné, nous a même aidés. Ensuite, il suffit à tour de rôle de frapper la «pinata» mais, tu as les yeux bandés et tu as tourné plusieurs fois sur toi-même. Bing! Bang! La «pinata» est cassée et nous partageons les bonbons.

#### Fête des Mères.

Nous souhaitons Bonne Fête des Mères à toutes les mamans de notre belle paroisse et ce de la part de tous les élèves de l'école La Francolière. On apprécie votre excellent travail que vous faites pour nous. On vous aime XXX.

Étienne Morin, président



#### ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny GOR 3A0 Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610

Pierre Boulet, encanteur www.encansboulet.com

Notre distinction, votre satisfaction!

Achat et vente de ferme

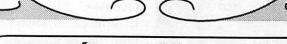
# Ferme Porasseny inc. & Saint-Francois Montmagny

Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1) Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le P.E.G. P.V.S.P. Membre du groupe PorcBeq inc. (compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638

Fax: (418) 259-2319

Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



6 et 7 mai

Saint-Valier G0R 4J0 Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

14 mai

Fête des mères

de 9h à 12h

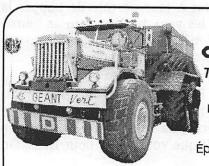
analyse de sol NUTRITE

ferme horticole **lajoie** in

Tél.: 884-3124

330, Route 132

IEAN BOUCHERS ENTREPRENEUR GÉNÉRAL Rénovation • Construction Résidentielle •Commerciale 194, rue Principale Ouest Berthier-sur-Mer Licence RBQ 8000-1316-58 Tél. et Fax: 259-2628



Saint-Raphael, Bellechasse GOR 4CO

90226069 QUÉBEC INC.

Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à chaux agricoles

418-243-3408

l ne équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

es services personnalisés entièrement offets en région, de tout premier

contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibeis, agent 259-7405

#### SSURA

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

60, rue Paradis

# Bibliothèque du Rocher

#### À noter:

La bibliothèque sera fermée le dimanche 14 Mai: Fête des mères le lundi 22 Mai: Fête de la Reine

#### Nouveaux volumes

- Un rêve pour la vie de Michel Arsenault
- Le mouton noir de Marthe Gagnon Thibaudeault

Pour faire suite à vos demandes nous avons maintenant un exemplaire du Livre des naissances de Saint-François « vous pourrez le consulter sur place seulement.



Le concours: Trouvez un logo pour la Bibliothègue du Rocher se termine le 31 Mai.

Hâtez-vous, faites nous parvenir votre dessin d'ici le 31.

#### Dernière chance

### Trouvez un logo pour la Bibliothèque du Rocher

Le logo devra être présenté sur une feuille de format 8 1/2" par 11". Limite de deux couleurs, le noir étant considéré comme une couleur. Le nom «Bibliothèque du Rocher» peut ou non faire partie du logo. L'ensemble devra refléter l'esprit du nom et du lieu.

Un prix pour le gagnant, un Atlas ou un dictionnaire au choix. Un prix parmi tous les participants, un bon d'achat de 20\$ à la Librairie Livres en tête inc.

Le nom du participant devra être inscrit derrière le dessin ainsi que ses coordonnées.

Faire parvenir votre dessin à l'adresse suivante avant le 31 mai:

Concours Logo Bibliothèque du Rocher 500, chemin Saint-François Ouest Saint-François, Qc GOR 3AO

Le comité se réserve le droit d'apporter des modifications au logo si nécessaire afin de faciliter sa reproduction imprimée.

Les bénévoles de la Bibliothèque du Rocher vous souhaitent de très Joyeuses Pâques et vous invitent à participer en grand nombre à nos deux concours.

Diane Gendron

Diane Gendron

# <u>DÉPANN</u>EUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

#### Épicerie



C'est fait, on peut rêver à la pêche.

Dame nature dans sa grande clémence nous redonne nos rivières, nos ruisseaux et nos lacs qu'elle avait pris soin d'abrier de son beau manteau blanc.

Maintenant qu'elle l'a remisé, elle nous invite à prendre le temps de l'apprécier en allant à la pêche, car on n'y prend pas que du poisson, on y prend aussi du

bon temps!

Et pour vos permis de pêche vous pouvez toujours compter sur nous.

Nous avons aussi des vers de terre et probablement votre sorte de bière, de liqueurs ou de jus.

Alors, bonne pêche!

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) GOR 3A0

Nouvelle collection de Bières importées de Belgique, de France, d'Allemagne

- Tucher
- La trois monts
- Mortimer
- Gavroche
- Blanche de Bruxelles
- Barbar
- Clausthaler (sans alcool)

259-7151

# MARCHÉ AUX PUCES D'ARTICLES POUR ENFANTS ET DE BICYCLETTES DE LA JOUJOUTHEQUE DE LÉVIS

From est un laco neur la Bibliothèque du Rocher

La Joujouthèque de Lévis organise son marché aux puces d'articles pour enfants et de bicyclettes le dimanche 28 mai à l'aréna André Lacroix (secteur Lauzon) de 8h3O à 14h0O.

Pour informations ou réservations:838-4944



Julie Joncas, responsable Tél.: 837-1823

# Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O. Saint-François, GOR 3A0

Tél.: 418-259-7289

# SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu Saint-Pierre Montmagny (Québec)

Tél.: 418-248-3310



Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest Saint-François, G0R 3A0

Tél.: (418) **259-7783** 

- · Poulets BBQ cuits sur place

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES



CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes propriétaire de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

Votre véhicule est votre fierté Votre satisfaction est la nôtre!

#### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072 Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

e vais vous raconter la visite de Bemard Voyer à notre école, le 28 mars 2000. J'avais commencé à vous en parler au mois d'avril mais, je ne l'avais pas vu à ce moment.

D'abord, l'aventurier nous a précisé que le pôle Nord est moins froid que le pôle Sud. Au pôle Nord, il n'y a que des ours polaires et au pôle Sud, il y a surtout des manchots et ses ennemis

sont l'épaulard et le morse. Il nous a dit aussi que le niveau de la mer était à 0 mètre. Il nous a expliqué pourquoi il allait si loin, par exemple, pour apprendre, pour le plaisir, pour s'émerveiller. Il est curieux et il veut toujours relever de nouveaux défis. Il nous a montré sur ses diapositives des drôles de glaciers en forme de chats et de visages puis, des icebergs de 350 mètres et des grottes de glace. Les photos de l'Everest qui mesure 8850 mètres étaient vraiment incroyables! Il nous a dit que le long de sa montée vers le sommet, il a vu plusieurs cadavres gelés. Il nous a mentionné qu'il ne le referait pas.

# **Bernard Voyer** L'homme du froid

Il ne fallait vraiment rien oublier avant de partir en expédition. Il lui fallait aussi beaucoup de volonté, de détermination, de courage et de ténacité. Il faut aller toujours jusqu'au bout de ses rêves, nous a-t-il dit. Il aime tellement le froid qu'il se lave avec de la neige. Comme souvenir, il conserve toujours dans une bouteille de plastique de l'eau de l'Everest, l'eau du pôle Nord et celle du pôle Sud. J'espère que vous avez apprécié ces quelques informations. C'est bien certain qu'on a appris plusieurs autres détails. Les soixante minutes du voyage avec monsieur Voyer se sont vite et bien déroulées. Ce qu'il disait était très très intéressant. Il est très persévérant et courageux pour faire cela. Il aime tellement la nature. Quand je suis allé le remercier d'être venu, au nom de tous les élèves, j'étais vraiment gêné à côté de lui. C'était un grand honneur pour moi.

Étienne Morin

# Avis de recherche Moniteurs au terrain de jeux

Tu es âgé(e) de 16 ans ou plus et tu désires vivre une expérience unique, alors tu n'as qu'à poser ta candidature au Bureau municipal dès maintenant.

Tu as jusqu'au 12 mai pour le faire.

France St-Hilaire pour le comité de parents

# Un vendredi soir tout en chanson

Soirée avec le chansonnier Serge Samson au Centre des loisirs de Saint-François le vendredi 5 mai à 21 heures.

Bienvenue à tous.





259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

mai 2000

# Visite de Bernard Voyer

Commentaires d'élèves de la Francolière

J'ai aimé quand il m'a parlé du Mont Everest parce que je n'ai jamais vu des montagnes si hautes et il faut être courageux pour faire cela.

Geneviève St-Laurent, 3<sup>e</sup> année

Il m'a apporté du courage et le goût de l'aventure.

#### Maxime Théberge, 3e année

Ce que j'ai trouvé le plus intéressant, c'est quand il nous a montré ses amis. Il y avait une petite fille qui rêvait d'aller à l'école.

Jessy Blais, 3<sup>e</sup> année

J'ai aimé quand il a montré la grotte qu'il a vu dans le pôle nord. J'ai trouvé passionnant quand il a parlé de l'Everest. Je ne savais pas qu'on pouvait se laver avec de la neige dans le pôle nord.

Yowan Lamontagne, 3e année

AQUET inc.

Nous avons aimé les diapositives et surtout quand il nous a montré le mont Everest.

Jérôme Blais et Sylvie Blais, 4e année

# Entretien Ménager

Lavage de tapis

- · meubles
- · murs
- · stores

Décapage

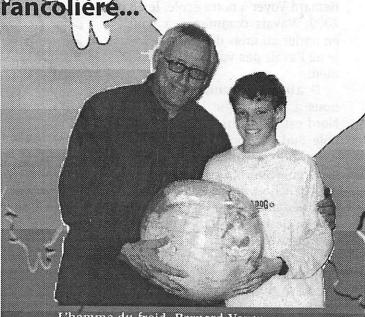
Cirage

Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — GOR 3A0

TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342



L'homme du froid, Bernard Voyer, en compagnie de Étienne Morin, président des élèves de La Francolière.

Nous avons trouvé ca très intéressant. On a appris béaucoup de choses. Les mages nous ont impressionné. La grotte de glace nous a frappé. On a aimé la visite de Bernard Voyer. Les icebergs en forme de chai et de baleine, nous ont fan comprendre que dans les pays froids, il y a de belles choses aussi.

Kim Rémillard et Marie-Pier Pellerin, 4<sup>e</sup> année

J'ai bien aimé ses commentaires et j'ai appris beaucoup de choses sur lui. Je l'ai trouvé très courageux. J'aimerais un jour revoir une personne comme lui.

Mathieu Rémillard, 5e année



# Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763 Fax: (418) 259-7236 Qué.: (418) 692-0659 Mtl: (514) 848-7174

Internet: http://www.polarwd.com

**☎** 418-**259-2982** 

# Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

Tenue de livre

Impôt, etc.

1222, Boul. St-François ouest, Saint-François, GOR 3A0



Monsieur Voyer a été très intéressant. Tout en nous parlant des pôles et de ce monde dangereux. Il nous expliquait qu'il fallait être prudent. J'ai adoré cette merveilleuse visite, soyez persévérant, a-t-il dit.

#### Christine Cauffopé, 6e année

J'ai apprécié grandement cette visite éducative que nous avons eu la chance d'avoir. J'ai trouvé cela intéressant d'avoir un personnage important à notre école. Quelles belles expériences, il a vécues!

#### Laurence Cauffopé, 6e année

Moi, j'ai trouvé ça très agréable. On apprenait et on s'en rendait pas compte. On a appris qu'il fallait être observateur et qu'il ne faut jamais lâcher dans la vie.

#### Jocelyn Paré, 6e année

Je l'ai trouvé très intéressant. Il nous a fait preuve de courage et de détermination. Grâce à lui, j'ai appris à ne jamais mais, jamais perdre espoir. Bravo à Bernard Voyer!

Sylvie Allaire, 6e année

# **GARAGE** PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- · Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646



Moi, j'ai trouvé Bernard Voyer très intéressant et courageux. Nous à l'école La Francolière étions bien

émus de recevoir un homme de cette qualité et de cette importance. Il nous a dit dans ses mots de toujours per-

sévérer et de ne jamais abandonner. La volonté était son

J'ai trouvé la visite très bien expliquée et très in-

réressante. Il a bien exposé ce qu'il a fait lors de ses ex-

péditions devant la nature froide. Il est extrêmement

principal atout dans ce dangereux périple.

courageux et lui, il en a de la volonté.

# RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3<sup>e</sup> Avenue Saint-Raphaël GOR 4CO

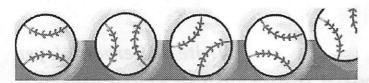
TÉL.: 418-243-2074 FAX: 418-243-2157

Stéphanie Dumas,6e année

Vanessa Létourneau,6e année



mai 2000



# Inscription au base-ball

Serais-tu intéressé à jouer au base-ball cet été? De jouer à Saint-François et avec d'autres municipalités? De faire parti de la ligue de base-ball secteur Appalaches? De participer à un tournoi? Inscris-toi au base-ball mineur.

Le prix pour la saison sera de 50\$ pour chaque enfant et gratuit à partir du 3<sup>e</sup> enfant de même famille. Veuillez inclure votre chèque fait à l'ordre du Base-ball mineur Saint-François et postdaté du 15 mai 2000 à votre inscription. Seules les inscriptions ayant le paiement postdaté seront acceptées, exceptées celles de la catégorie Novice qui sont gratuites

Remets ta formule d'inscription avant le  $17~\mathrm{mars}~2000$  à ton professeur.

Pour les jeunes du secondaire, vous pouvez vous procurer une formule auprès du comité du base-ball et venir porter votre inscription pour le 9 avril 2000 de 9h00 à 11h00 à la Maison de la paroisse au local 305 (3<sup>e</sup> étage).

#### Transport

Il est entendu que le transport des jeunes pour les parties extérieures est assumé par tous les parents des jeunes inscrits. Cela représente environ 3 à 4 voyages par parent et un horaire de transport est remis à chacun en début de saison. Si un parent n'est pas disponible à la date inscrite sur l'horaire, celui-ci à la liberté de faire un échange avec un autre parent mais à la responsabilité de son voyage. Il est très important que cet horaire

# Rappell

soit respecté car sans elle, les responsables de l'équipe n'accepteraient pas de travailler avec vos jeunes et toute l'équipe en serait pénalisée.



#### Novice

Pour l'inscription des jeunes Novices, il est à noter que celleci est gratuite pour les raisons suivantes: Ceux-ci ne sont pas inscrits à la ligue. Le but des jeunes Novices, est de leur enseigner la base du base-ball. Quelques parties seront jouées avec d'autres municipalités afin de motiver ces jeunes et pour leur faire vivre une belle expérience.

#### **Formation**

Comme l'an passé l'emphase sur la formation de l'entraîneur sera importante. L'association de base-ball Québec, nous demande de faire suivre un programme de formation fait par catégorie et nous désirons fortement que nos entraîneurs y participent. Ayant des entraîneurs(ses) bien formés(es), nos jeunes auront plus d'intérêt, et y trouverons plus de satisfaction à évoluer, participer, apprendre à perdre et gagner et cela en s'amusant.

#### Important

Il est à noter par les parents qu'une coquille devra être achetée à votre jeune (si se n'est déjà fait). Le port de la coquille est obligatoire. Le coût d'une coquille varie de 5,00\$ à 10,00\$. Pour question de sécurité nous recommandons le port de soulier à crampon de caoutchouc pour une meilleur adhérence au sol.

Le Comité de base-ball mineure de Saint-François



S.V.P. détacher cette partie et bie	n vouloir nous la retourner	dûment remplie.
Nom du/de la jeune :		
Âge : Date	de naissance :	
Novice: O 1993-94-95	Atôme: O 1991-92	Moustique: O 1989-90
Pee-Wee: O 1987-88	Bantam: O 1985-86	Midget: O 1983-84
(fille) Moustique: O 1989-90-91	Pee-Wee: O 1986-87-88	Midget: O 1983-84-85
Signature d'un parent :	130	A SEMINAREL - BROSER ED ESCH-K
N° de tél. : Maison	Travail	Salin Rapha C TEL 116-24



# LES FLEURS

azalée narcisse bégonia oeillet bouquet orchidée pensée bulbe fleur pétale géranium pétunia iris pissenlit iacinthe pivoine jasmin rose (2) jonquille tige tournesol lilas tulipe lys marguerite violette muguet

# MOT-MYSTÈRE

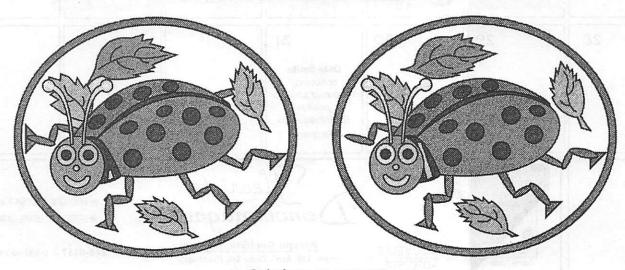
										Marie 1			
С	g	е	r	a	n	i	u	m	0	q	a	0	b
р	i	٧	0	i	n	е	i	r	i	S	Z	r	0
0	t	i	t	u	-	i	р	е	a	р	a	С	u
е	j	0	n	q	u	i	_	1	е	i		h	q
i	b	1	u	р	u	1	i	е	n	S	е	i	u
	е	е	Ф	r	е	1	У	u	t	S	е	d	е
1	g	t	S	0	n	n	t	S	i	е	n	Φ	t
е	0	t	0	S	р	е	S		g	n	i	Ф	i
t	n	е	r	е	р	е	S	е	е	1	m	е	f
С	i	m	u	g	u	е	t	0	е	i	S	b	1
n	a	r	С	i	S	S	е	a	I	t	a		е
j	a	С	i	n	t	h	е	0		t	j	u	u
m	a	r	g	u	е	r	i	t	е	е	S	b	r

)	0	Les		_	_	 	_	_	_	_		sont les	fleurs
		préfé	érées	de F	-élix								



# JEU DES DIFFÉRENCES

Peux-tu trouver les 5 différences entre ces deux dessins?



mai 2000

# AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Séance régulière du Conseil	2	3	4		6
7	8	9	Souper spaghetti des Fermières	11	12 Tombée de L'Écho	13
14 PÊTE DES MÈRES	15	16	17	18	19	20
21	Fête de la Reine Fête de Dollard	23 Semain	e de l'arbre et	25 des forêts	26	27 Sairée dansante aux Loisirs Orchestre Aline Talbot
28	29	30	Date limite concours: «Trouvez un logo pour la Bibliothèque du Rocher»			
	3 Eleflora* Centre Jardin	NOUVELLE ADRESSE	Monique Gau 310, boul. Ta	Euriste Emagny D Adreau, propriétaire ché Est, Montmagny 35V 1C8		STE QUE DÉCORATION 6 ET CULTURE-JARDIN 7 / 1-800-463-0117

M

U

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE -LA-RIVIÈRE -DU-SUD **COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 avril 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par Réjean Cloutier APPUYÉ par Auguste Boulet ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 mars 2000 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

> IL EST PROPOSÉ par Mariette Pelletier APPUYÉ par Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2000 soit accepté tel que déposé.

> IL EST PROPOSÉ par Pierre Jean APPUYÉ par Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

survaits.
Hydro-Québec, éclairage public février510,72
Ass. Touristique Chaudière-Appalaches, grands prix du tourisme (2 cartes) 130,00
Québectel, service bureau et garage
Remb. activités loisirs
Soc. Canadienne Postes, envoi lettre recommandée5,13
Québectel, service globetrotter
Ministre Revenu Québec, remise mars 2000
Revenu Canada, remise mars 2000
Régie Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges
CARRA, remise mars 2000
Richard Leblanc, enlèvement vidanges mars 2000
La Fabrique St-François, loyer avril 2000
MRC de Montmagny, matrice, comptes taxes, rôle d'évaluation 584,93

MRC de Montmagny, 1er versement quote-part
MicroPlus Côte-Sud, déplacement technicien réparation système informatique 47,38
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur
Mercier Electrique, réparation lumière de rue
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore
Excavation Gérard Pouliot, sable et sel
Techmix, asphalte top-mix
Métal LPL, soudure pompe hydraulique
Irené Lemay, participation comité de sélection pour chef pompier
Martin Simard Transport, 2 voyages gravier
Philias Blais & fils, 56 voyages neige, location génératrice 1 173,20
A. Voyer inc., pièce camion Inter
Agence Bo Mont, lave vitre véhicules
Excavations Chanel & Fils, location pelle
Praxair, location bouteille
Propane GRG, propane
MS2 Contrôle, contrôle fan caserne incendie
Camions International Elite, pièce camion Inter
Prolab, graisse machinerie
J.A. Larue inc., moteur chaufferette camion Mack
Lalimec, pièces balai de rue
Unibéton, gravier et sable
Novicom, facture location radio service
Mack Ste-Foy, pièce camion Mack
Les Extincteurs de Montmagny, 1 extincteur caserne incendie
Les Automobiles Chabot, pièces camion Mack
Radio Shack, prise pour ligne Internet
A & B Diesel Injection Service inc., pièce camion Mack 2 829,30
René Samson inc., changer disjoncteur log. 538
Marché Morigeau, fourniture et essence
The Fastener Centre, pièce équipement
Systèmes CPL Québec inc., outils de drainage
Garage A. Chamberland & Fils, remorquage

Bossé et Frère, pièce camion Mack	40,91
REM, pour pompe	278,17
Emco ltée, matériel aqueduc	437,32
Pétrole Montmagny, 995.5 litres huile chauffage M. Paroisse	1 448,91
Peuple Côte Sud, avis public	173,91
Laboratoire LCQ, analyse eaux usées et potable	269,62
Réjean L'Italien, remb. frais déplacement 947 km à .24	227,28\$
CSST, cotisation 2000	6 620,93
Pierre Martin pharmacien, matériel entretien ass. eaux	3,42
Bureautique Côte-Sud, contrat service	38,35
Excavation Gérard Pouliot, sable et sel	624,47
Unibéton, matériau remplissage et sable tamisé	1 609,94
JA. Larue, pièce souffleur	149,95
Martin Mercier, 3hrs bélier mécanique et transport	387,29
Propane GRG, propane commercial	222,51
Bernier Imprimeurs, 3000 enveloppes blanches	159,31
Tracto, pièces excavatrice	1 331,27
Automobiles Beaupré Ste-Foy, pièce véhicules	68,96
Ultra Dépanneur, essence camion Inter et motoneige	87,85
Bossé et Frère, pièce camion Ford	388,08
René Samson, pièce camion Mack	144,00
Caméra Expert, développement film	10,34
Le Nettoyeur Magnymontois, nettoyage salopettes	110,18
Carquest pièces d'Auto, pièce entretien équipement	527,21
Pétrole Montmagny, 513.2 litres huile chauffage à .3590 Garage	1 812,56
Pièces D'Auto GGM, entretien équipement	656,84
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, pièces et accessoires T.P	511,21
Jocelyne Noël, entretien bureau	40,00
Auguste Boulet, remb. vidanges erreur taxation	55,50
Gaston Garant, remb. déplacement 728km à .24	174,72

M

Pneus André Ouellet, posé pneu et balancé camion GMC	61
Saldo, outils T P	53
Hydro-Québec, électricité       1071,37         M. Paroisse       240,40         Bi-énergie M. Paroisse       40,89         Usine épuration       1897,11       3 249,	.77
Equipement Ind. Polar, meule	49
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom94,	02
Novicom 2000, réparation pager	80
Ass. Vie Desjardins, ass. collective avril 2000	44
Total:71 582,6	6\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-dela-Rivière-du-Sud certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

# POINTS MUNICIPAUX ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES ROUTIERS

Le mois dernier, un projet de règlement a été présenté au Conseil municipal pour la limitation de vitesse sur certains chemins de la municipalité. Maintenant, nous sommes rendus à l'étape de l'adoption du règlement comme tel. Une copie vous est présentée pour acceptation.

## **RÈGLEMENT NO 181-2000**

Règlement concernant la circulation des véhicules routiers dans la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

QU'en vertu de l'article 626 (4) du code de la sécurité routière (L.R.Q., c. c-24.2) la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud peut fixer la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud juge qu'il est opportun de modifier la vitesse pratiquée par les véhicules dans certaines rues de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE le Conseil désire donner suite à cette recommandation et qu'un avis de motion a été régulièrement donné à ce sujet lors de la séance du Conseil tenue le 7 février 2000.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ordonne ce qui suit, à savoir:

Le préambule fait parti intégrante du présent règlement comme s'il était ici au long reproduit.

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse:

Excédant 30 km/h sur les chemins suivants:

- Rue du Moulin 1ère Avenue Avenue Gendron
- Amendement référence à l'article 516 du Code de la sécurité routière.
- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

# PRÉSENTATION DU RAPPORT DE NORAM CONCERNANT LE PROJET DE DESSERTE

Madame Sylvie Ouellet de la firme NORAM a apporté au bureau municipal mardi le 21 mars dernier, un rapport détaillé concernant le projet de desserte. Ce dernier est présenté par section:

- Route d'accès stationnement des autos
- Stationnement des remorques avec drainage

Des photocopies résumant le rapport sont remises à chacun des membres du Conseil.

## PROPOSITION DE SERVICE D'INTERURBAIN RÉSIDENTIEL D'EXCEL CANADA

Excel Canada présente différentes options concernant le coût des interurbains logés à divers endroits. Le secrétaire trésorier présente une copie de ce qu'ils offrent.

Le Conseil regarde les options offertes par Excel Canada concernant les tarifs pour loger des interurbains. Ça ressemble beaucoup aux services offerts par Sprint. La municipalité en fonction du temps d'utilisation mensuel pour les interurbains ne juge pas assez avantageux de délaisser Québectel pour l'instant au profit des compétiteurs.

# RÉSOLUTION DE LA VILLE DE MONTMAGNY

La ville de Montmagny a adopté une résolution le 13 mars dernier où elle demande au ministère des Transports une subvention pour la réfection du chemin du coteau.

La demande est celle-ci: Octroyer à la Ville de Montmagny une aide financière représentant au moins 80% du coût des travaux de réfection du chemin du Coteau, soit le tronçon de la route 228 traversant son territoire, lesquels sont estimés à un million de dollars (1 000 000\$) selon l'étude produite par la firme NORAM Experts-Conseils inc.

Le Conseil municipal demande au secrétaire d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales afin de s'inscrire au nouveau programme d'infrastructures que le Gouvernement du Québec a annoncé lors de la présentation de son dernier budget. Évidemment, ça concerne la réfection du tronçon chemin St-François est c'est-à-dire de Fenêtres Montmagny jusqu'à chez Monsieur Guy Fiset.

# FORMULE DE PARTAGE DES PERTES-BÉNÉFICES RELATIVEMENT À LA FLAMBÉE DU PRIX DU CARBURANT PRÉSENTÉE PAR RÉSEAU **ENVIRONNEMENT**

Réseau Environnement, le plus important regroupement de professionnels œuvrant dans le

domaine de l'environnement au Québec, vous adresse la présente afin de vous informer d'une démarche entreprise par ses membres du secteur des matières résiduelles, auprès des autorités gouvernementales, en vue de proposer une solution au problème qui affecte durement les entrepreneurs de collecte et de transport relativement à la flambée du prix du carburant.

Une copie de ce document est remise au Conseil municipal. C'est à titre informatif et à titre de réflexion en rapport avec la demande de monsieur Richard Leblanc.

Le Conseil municipal a demandé à monsieur Richard Leblanc (celui qui ramasse et transporte les vidanges) de lui fournir des pièces justificatives à savoir ce que peuvent représenter ses dépenses en carburant par rapport à l'ensemble du contrat. Aucune pièce justificative n'a été reçue à date, donc le Conseil met ça de côté pour le moment.

# **ÉQUIPEMENT PÉTROLIER**

Le secrétaire-trésorier avait entrepris des démarches pour retenir les services d'un vérificateur agréé pour vérifier l'état du réservoir souterrain ou garage municipal. Ce réservoir date de 1981, contient du diesel et a une capacité de 4,550 litres. Il est en acier et à paroi simple.

Le secrétaire-trésorier avait déjà quelques offres de services pour la vérification qui variaient entre 250\$ et 350\$.

Voilà que le 18 mars dernier, le secrétaire-trésorier a reçu en provenance du ministère des Ressource naturelles, la lettre suivante. Une copie est remise a chacun.

Il semble que la municipalité devra changer son réservoir et ce avant le 1er janvier 2001.

Effectivement, le Conseil est d'accord pour que le réservoir souterrain au garage municipal, d'une capacité de 4,550 litres, soit changé.

Le Conseil municipal mandate le secrétaire afin qu'il demande des prix auprès de différents fournisseurs pour un réservoir hors terre d'une capacité de 4,550 litres avec une cuve de rétention.

#### NOMINATION D'OFFICIERS AU SERVICE D'INCENDIE

Le chef pompier, en l'occurrence Monsieur Sylvain Lamonde, recommande au Conseil municipal les personnes suivantes pour occuper respectivement les postes de capitaine et de lieutenant au sein de la brigade incendie de Saint-François:

Capitaine: Monsieur Jacques Théberge; Lieutenant: Monsieur Daniel Blais

Le Conseil municipal accepte les choix.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, nomme officiellement à titre de capitaine monsieur Jacques Théberge et à titre de lieutenant monsieur Daniel Blais.

Que c'est nominations soient effectués dès maintenant

L'ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ



Le dimanche 30 avril a la Polyvalente Louis-Jacques-Casault va se tenir un souper-conférence sous la présidence d'honneur de monsieur Yoland Bélanger. L'entraide Pascal-Taché est une association de personnes handicapées et ce souper-conférence se veut une de leurs activités de financement.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud délègue deux personnes pour participer à cette activité de financement de l'Entraide Pascal Taché dimanche le 30 avril prochain à la polyvalente Casault.

#### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

1ère DEMANDE (904, CH. St-François Ouest)

- Permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage, dérogation dans la zone AB-4 sans qu'il n'y ait d'augmentation du nombre d'animaux.

Madame Mariette Pelletier se retire de cette décision parce qu'elle est en conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'augmentation du nombre d'unités animales dans cette demande:

CONSIDÉRANT QUE l'historique du dossier permet de constater qu'il y a eu diminution du nombre d'unités animales. En voici un bref rappel:

- Certificat d'autorisation du 25 octobre 1993 permettait 514.25 unités animales
- Certificat d'autorisation du 22 janvier 1997 permet 300 unités animales
- La nouvelle demande présente demeure à 300 unités animales

CONSIDÉRANT QUE le requérant veut agrandir ses bâtiments simplement pour répondre à des besoins de fonctionnalité interne de la production;

CONSIDÉRANT QUE les truies d'aujourd'hui sont plus grosses que celles d'il y a une dizaine d'années et ainsi demandent plus d'espace;

CONSIDÉRANT QU'un agrandissement des bâtiments contribue à diminuer les risques de contamination surtout lorsque les nouvelles bêtes entrent en contact direct avec l'établissement de production;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme après un examen approfondi de la demande, recommande d'accepter cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Cloutier

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par Ferme Rosmar enr. du 904, chemin St-François Ouest pour les raisons invoquées ci-haut.

Que le projet de Ferme Rosmar enr. rencontre les normes de l'environnement.

2e DEMANDE (1208, Ch. St-François Ouest)

- Permettre la reconstruction d'une citerne de fumier à une distance inférieure à celle prévue par la réglementation et l'agrandissement du bâtiment d'élevage. L'usage tel qu'exercé par le requérant est conforme au règlement de zonage de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la propriété Ferme Manic enr. est localisée dans la zone AC-1 et que, dans cette zone, l'élevage sur fermier liquide est permis;

CONSIDÉRANT QUE la citerne existante est déjà située à cet endroit;

CONSIDÉRANT QU'il ne peut reculer davantage la citerne parce qu'il y a présence d'un rocher l'empêchant;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme, après un examen approfondi de la demande, recommande d'accepter cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Riviêre-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par Ferme Manic enr. du 1208, chemin St-François Ouest pour les raisons invoquées ci-haut.

Que le projet de Ferme Manic enr. rencontre les normes de l'environnement. 3e DEMANDE (195, ch. St-François Est)

- Permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage dérogatoire dans la zone AB-3 et implantation d'une citerne de fumier à une distance moindre qu'autorise la règlement de zonage de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE la propriété Ferme Blairo enr. est localisée dans la zone AB-3 et que dans cette zone l'élevage de bovins laitiers sur fumier liquide est permis;

CONSIDÉRANT QUE la zone AB-3 est à caractère très agricole;

CONSIDÉRANT l'emplacement de la citerne projeté et le sens des vents dominants, le problème de senteur ne sera pas plus présent qu'actuellement:

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme après un examen approfondi de la demande, recommande d'accepter cette demande de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogation mineure présentée par Ferme Blairo enr. du 195, chemin St-François Est pour les raisons invoquées ci-haut;

Que le projet de Ferme Blairo enr. rencontre les normes de l'environnement.

## FONDATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

La fondation des services universitaires en Chaudière-Appalaches a pour mission de fournir de la formation universitaire aux jeunes de notre région. Cette formation continue est disponible à 9 endroits différents. Un de ces endroits est situé dans les locaux du Cégep de Montmagny. Cela évite aux jeunes de devoir se déplacer trop loin et ça permet d'utiliser les locaux déjà disponibles à leur pleine capacité.

La municipalité avait consenti une participation financière à cette fondation de l'ordre de 1800\$ à raison d'un versement de 620\$ par année pendant 3 ans. On est maintenant rendu au deuxième versement.

M IJ I D I

CONSIDÉRANT QUE la fondation de la corporation des services universitaires en Chaudière Appalaches a pour mission de permettre à la région Chaudière Appalaches de se donner les moyens d'augmenter le taux de formation universitaire de la collectivité;

CONSIDÉRANT QUE la fondation de la corporation des services universitaires en Chaudière Appalaches a pour mission de permettre à la région Chaudière Appalaches de se donner les moyens de réduire l'exode des jeunes;

CONSIDÉRANT QU'une participation financière à la fondation doit être perçue non pas comme une dépense mais plutôt comme un investissement dans la formation des futurs collaborateurs;

> IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser à la fondation des services universitaires en Chaudière Appalaches une somme de six cents dollars (600\$) ce qui constitue le deuxième paiement d'une série de trois.

Que cette somme soit destinée à soutenir le fonds d'enseignement et de recherche de la corporation des services universitaires en Chaudière Appalaches.

#### INSPECTION DU CAMION INCENDIE

Le chef pompier demande au Conseil l'autorisation de faire inspecter le camion auto pompe. Il a fait des démarches et il recommande Jacques Thibault pour l'inspection.

CONSIDÉRANT QUE le camion incendie autopompe est de l'année 1961;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier APPUYÉ par madame Mariette Pelletier

ET RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de faire inspecter son camion incendie autopompe et sa pompe portative de marque FUJITSU P-509 par Jacques Thibault spécialiste dans le domaine et ce pour la somme de deux cents dollars (200\$) taxes en sus.

#### **GARDE-FEU**

Monsieur Jacques Blais occupait le poste de garde-feu depuis plusieurs années. Aussi, il n'entend pas continuer. La municipalité va effectuer des recherches afin de dénicher un remplaçant à monsieur Blais.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier APPUYÉ par monsieur Pierre Jean ET RÉSOLU que la séance est ajournée au lundi 10 avril 2000 à 19h30.

La séance se termine vers vingt-deux heures.

Adoptée unanimement

Jacques Dumas, maire

M U I C I L D E

Yves Laflamme, sec.-très.

# PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment ajournée ce lundi 10 avril 2000 et tenue à la salle municipale au Centre des Loisirs, à dix-neuf heures trente minutes.

À laquelle sont présents: Monsieur Jacques Dumas, madame Mariette Pelletier et Messieurs Réjean Cloutier, Auguste Boulet, et Pierre Jean.

Monsieur Yves Laflamme, sec.-très., est aussi présent.

# PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 1999 DE LA MUNICIPALITÉ

Le vérificateur monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1999.

Les revenus de l'exercice 1999 sont de 1,391,838\$. Les dépenses sont de 1,252,145\$. Donc, le résultat avant affectations est de 139,693\$ et le résultat avant affectations est de 158,328\$.

L'état de l'actif à long terme est le suivant : les actifs immobilisés sont de 9,678,725\$ et les actifs immobilisés sujets à la revente (terrain) sont de 17,394\$.

L'état de la dette à long terme indique une somme de 3,063,402\$.

Le capital engagé au fonds de roulement est de 5,177\$. Le capital non-engagé est de 94,823\$. La municipalité doit restituer 2,588,74\$ au fonds de roulement en 2000.

Le fonds de dépenses en immobilisation indique ceci le financement permanent s'élève à 2,803,758\$. Les dépenses s'élèvent à 268,352\$. Donc, un résultat de l'exercice de 2,535,406\$.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1999 de la municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance, c.a., vérificateur reconnu par la commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ÉT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1999, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Éric Lachance comptable agréé.

Qu'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 1999 DE L'O.M.H. DE SAINT-

M TI D I

#### **FRANÇOIS**

Les états financiers 1999 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont présentés devant le Conseil municipal pour fin d'acceptation. Ils seront également présentés devant le Conseil d'administration de l'Office.

ATTENDU QUE le rapport des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, préparé par monsieur Yves Lachance, c.a., vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 est déposé et a été remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour fin d'acceptation;

> IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier

ÉT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, sur lequel il est démontré des revenus totalisant 107,433\$, des dépenses globales de 209,960\$, laissant ainsi un déficit de 102,527\$ sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de 92,274\$ soit 90% et la municipalité pour un montant de 10,253\$ soit 10%.

# NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2000

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice se terminant le 31 décembre 2000;

> IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean APPUYÉ par madame Mariette Pelletier

ÉT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de la firme Éric Lachance, comptable agréé, pour vérifier tous ses livres de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2000 et que le secrétaire-trèsorier soit par la présente autorisé à lui remettre tous les livres comptables et tous les documents dont il aura besoin pour faire la vérification annuelle et à lui fournir toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans l'exercice de ses fonctions.

Que le rapport financier soit complété dans les délais permettant de déposer les documents prévus au ministère des Affaires municipales à l'intérieur des normes prévues.

# APPUI À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

La Fédération Québécoise des municipalités s'élève contre la façon dont procède le Gouvernement du Québec sur différents dossiers. Aussi, veut-elle que les municipalités envoient aux ministères visés une résolution qui montre le mécontentement engendré suite à des décisions unilatérales en provenance du Gouvernement.

ATTENDU QUE les municipalités du Québec ont été contraintes de payer, depuis 1998, une facture annuelle de 356M\$ au gouvernement du Québec pour contribuer à l'atteinte du déficit zéro, soit plus de 1M\$;

M U I C I L I D E I R I

ATTENDU QU'en octobre 1999 le gouvernement avait indiqué son intention de reconduire cette facture de façon permanente, selon les dires du premier ministre, il n'avait pas de marge de "manœuvre", et il avait besoin de cet argent pour maintenir le déficit à zéro;

ATTENDU QU'à ce moment, le gouvernement a dû voir poindre les surplus budgétaires à l'horizon 2000 et qu'il a manœuvré contre les organisations municipales pour les inciter à négocier un remplacement de la facture par une mesure plus structurante;

ATTENDU QU'à la page 33 du Discours sur le budget d'avril 2000, le ministre des Finances réaffirme, en parlant des organisations municipales : "nous avons dû leur expliquer que, si nous voulions conserver le déficit zéro, il fallait conserver aussi leur contribution de 356M\$";

ATTENDU QUE le ministre des Finances réitère ce prétexte, dans le même budget où il dégage un surplus budgétaire de 2MM\$;

ATTENDU QUE le ministre des Finances dit anticiper des surplus supérieurs, de l'ordre de 3,3MM\$ pour la prochaine année financière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean ÉT APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ÉT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud rappelle au premier ministre son engagement d'atteindre le déficit zéro sans augmentation du fardeau fiscal des Québécois;

Que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud communique à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole son indignation devant la décision unilatérale du gouvernement de reconduire la facture pour l'année 2000 et de s'approprier de façon permanente des revenus des municipalités, même si le gouvernement est en situation financière enviable;

Que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au gouvernement de cesser de prendre des décisions unilatérales concernant le monde municipal et de prendre des décisions à incidences fiscales à la pièce;

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet ÉT RÉSOLU que la séance soit levée.

Elle se termine à vingt-deux heures et trente minutes.

Adoptée unanimement

Jacques Dumas, Maire

Yves Laflamme, sec.-très.



#### MAISON À VENDRE

À Saint-François, maison à vendre avec garage, 75, ch.St-François, sous-sol fini en loyer à louer (semi-meublé), balayeuse centrale aux 2 étages. Tél.: 1-450-793-2098.

# ATTENTION ATTENTION ATTENTION 2 logements famille disponibles 5 1/2 pièces

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Disponibles le 1er juillet. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter au bureau municipal afin de remplir une demande de logement.

Endroit CHALEUREUX, ACCUEILLANT et TRANQUILLE

Pour plus d'informations, contactez Yves Laflamme

rés.: 259-2776 Tél. bur.: 259-7228

# Jeux de L'Écho

# Mot-Mystère

Nº 19

Les coquelicots sont les fleurs préférées de Félix.

Jeu des différences

Nº 34



# **Obonsoins Pierre Martin**

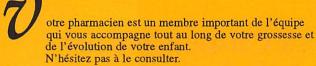
534, Chemin St-Françpis O. Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728



# Allo maman vous offre gratuitement

- Le prêt d'un téléavertisseur pour les dernières semaines de votre grossesse. Gardez le contact avec votre conjoint lorsque le grand moment sera venu.
- Des fiches d'informations préparées pour vous par votre pharmacien. Faciles à consulter, elles répondront à plusieurs questions.
- Un certificat-cadeau et des coupons-rabais de produits pour les soins de votre enfant.
- Une boîte-cadeaux remplie d'agréables surprises.



Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

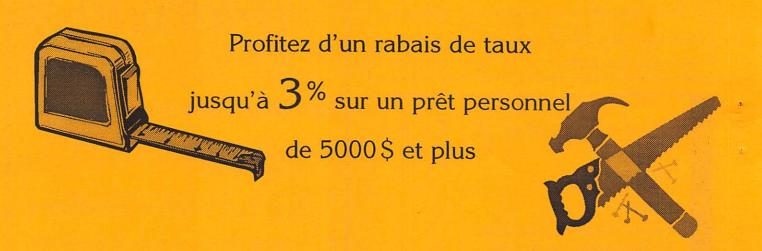
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

#### LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

# Prêt pour la RÉNOVATION



Besoin de plus d'informations, contactez nos conseillers

La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Votre seule institution financière

LOCALE

# Siège social

526, chemin St-François Saint-François (Québec) GOR 3A0

TÉL.: (418) 259-7786 FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT Directeur général